

BORDEAUX

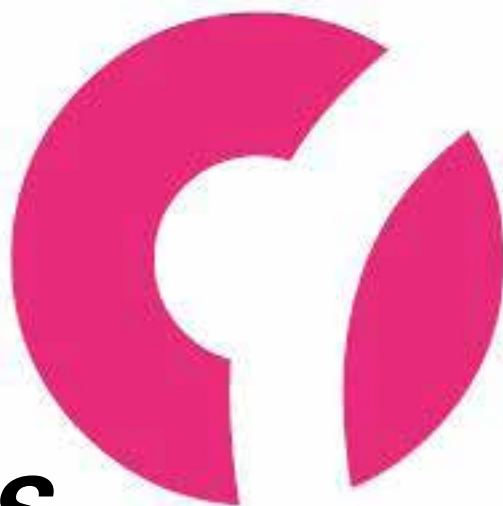


**MAIRIE**

Bordeaux Sud

**DE**

**QUARTIER**



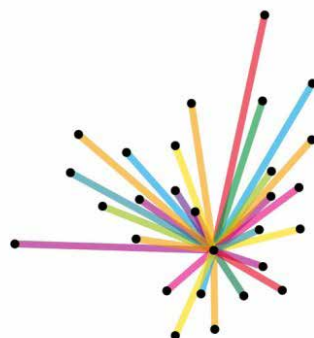
***APPEL À PROJETS***

***TRAME DOUCE*** **BORDEAUX**  
**[RE]CENTRES**

**PLAN PIETON | TRAME DOUCE**

**PROJET URBAIN**

**ART | ESPACE PUBLIC | PAYSAGE**



**BORDEAUX  
MÉTROPOLE**

## **APPEL A PROJETS «TRAME DOUCE [Re]Centres»**

### **PRÉSENTATION**

Le projet Bordeaux [RE]CENTRES est le projet urbain du centre ancien. Etendu sur 150 hectares, le territoire [RE]CENTRES comprend les quartiers Saint-Eloi, Victor-Hugo, Sainte-Eulalie, Victoire, Capuçins, Saint-Michel, André Meunier et Sainte Croix, et une partie du quartier de la Bastide rive droite.

Il a été élaboré dans le cadre du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD), programme d'aide de l'Etat à la refonte d'espaces urbains dégradés permettant de multiples retombées positives : logements et transports durables, dynamisme économique, mixité sociale.

En faisant d'un Programme un Projet, la ville de Bordeaux affiche son ambition de recentrer l'action sur un territoire qui, il y a quelques années encore, perdait des habitants au profit de la périphérie, tout en affirmant la pluralité des quartiers concernés, bénéficiant d'identités très affirmées.

Le cœur de ville doit permettre à tous une circulation apaisée : un des volets du projet vise à concevoir un nouvel itinéraire dans le centre, parallèle au cours de la Marne et Victor Hugo, dans l'épaisseur des quartiers, fluidifiant sur un axe est-ouest les déplacements de proximité : la « Trame Douce ».

Cette Trame Douce est un parcours d'1,6 Km reliant la place Sainte Eulalie à la place Renaudel.

Il s'agit d'un cheminement alternatif aux grands axes de circulation qui permet de traverser des espaces publics remarquables (chapelet de placettes). Le projet vise à développer les cheminements doux sur cet axe dans une logique d'économie de moyens autres que la réfection lourde de voirie.

Il s'agira donc d'imaginer pour le présent appel à projets culturels un ensemble de propositions artistiques pour le tronçon « Permentade », qui pourront ensuite se décliner pour l'ensemble de l'itinéraire.

### **DATES**

L'appel à projets sera lancé le jeudi 20 octobre 2016 pour une remise des plis avant le mercredi 30 novembre 2016.

### **BUDGET**

Une enveloppe globale de 100 000 € pourra être allouée à l'ensemble des projets retenus.

## **ENJEUX DE L'APPEL A PROJETS**

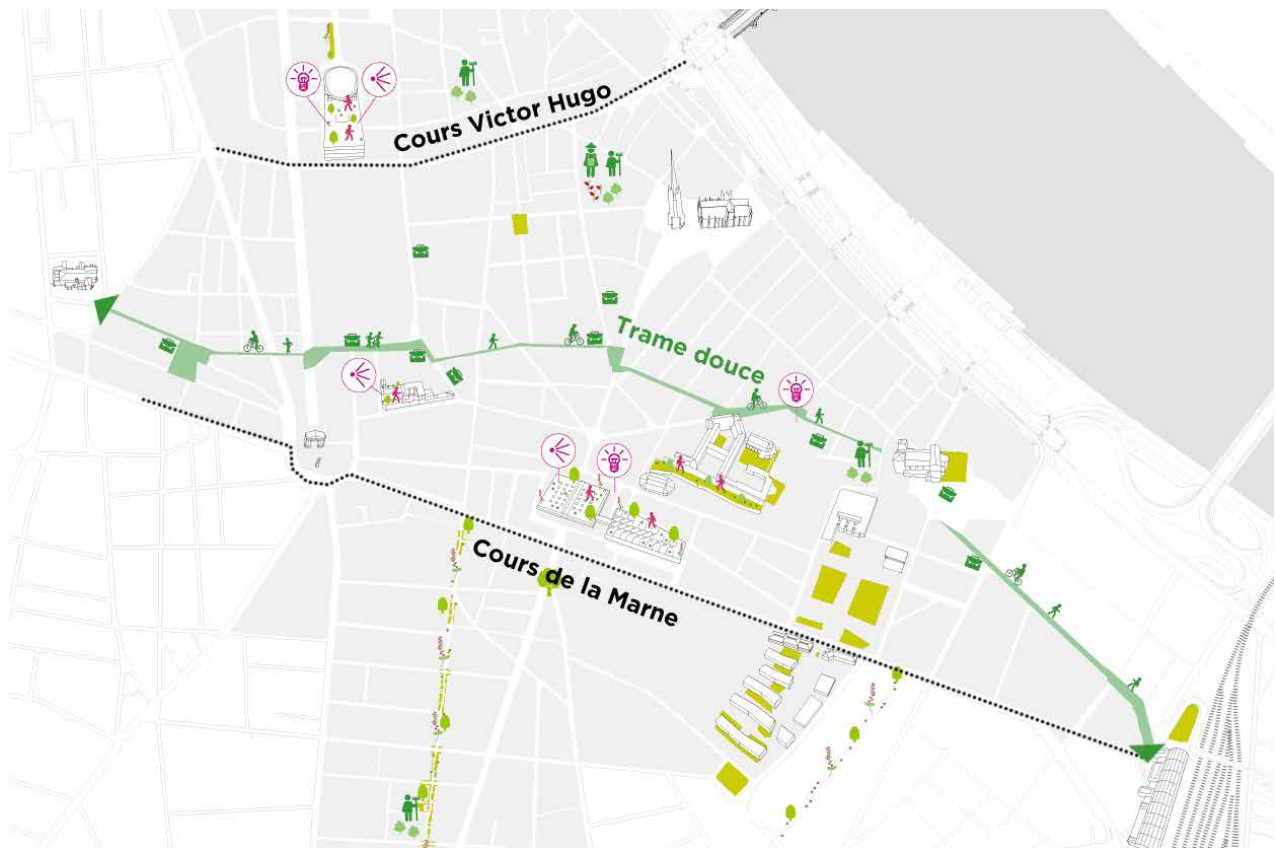
La trame douce est un parcours est-ouest de 1,6 km, reliant les quartiers Sainte Eulalie et Sainte Croix. Ce parcours est intéressant à plusieurs titres :

=> il constitue pour les piétons et cyclistes une alternative aux grands axes comme le cours de la Marne ou le cours Victor Hugo

=> il permet de relier une succession de petites places (Sainte Eulalie, Pressensé, général Sarrail, Léon Duguit, Renaudel)

=> il connecte des quartiers aux ambiances très différentes mais pourtant très proches géographiquement

=> il longe quatre écoles et deux équipements de proximité, c'est un cheminement relativement étroit et encombré, et pourtant très emprunté par les enfants des quartiers adjacents.



## **OBJECTIFS DE L'APPEL A PROJETS**

L'appel à projets « Trame Douce » cherche à faire émerger des aménagements légers et réversibles, éphémères et/ou pérennes, reproductibles, à mettre en oeuvre le long de cet itinéraire en répondant à 4 objectifs majeurs :

=> Modifier l'ambiance pour inciter le vélo et le piéton à emprunter ces trajets et améliorer le cadre de vie des riverains, faciliter les déplacements à pied et en vélo et organiser la cohabitation des modes de déplacements, notamment pour les déplacements « domicile-école ». Il s'agit d'offrir du confort pour vivre la rue comme un véritable espace partagé pour tous.

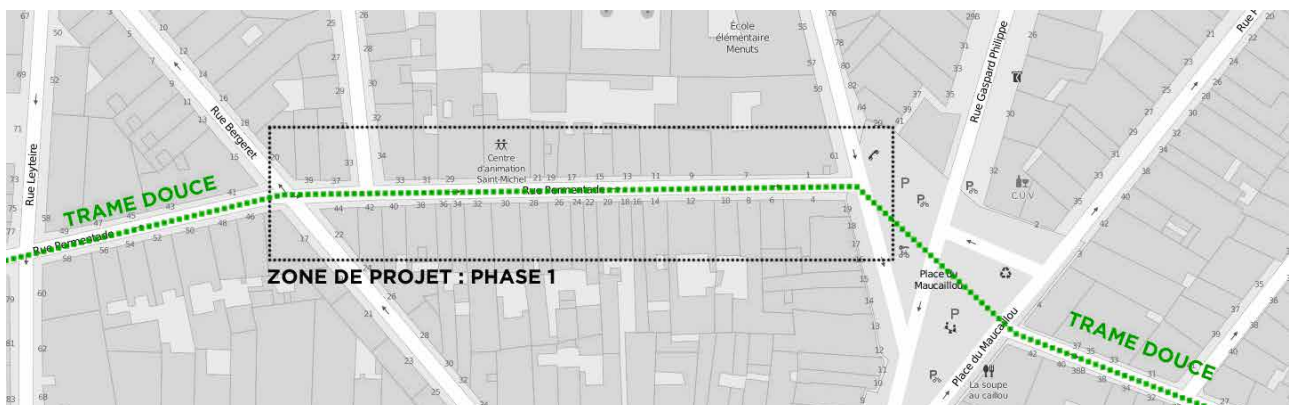
=> Mettre en valeur par l'art les espaces les plus singuliers (et les faire exister dans les pratiques piétonnes) en amenant ainsi le piéton à emprunter ce cheminement doux. Il s'agit de signaler ce nouvel itinéraire auprès des habitants et rendre l'ordinaire extraordinaire en révélant et soulignant les détails marquants qui composent le paysage affectif des quartiers.

Les propositions doivent conduire à modifier le paysage et/ou sa perception : installations artistiques, événements sensoriels, plantations, signalétiques originales...

=> Végétaliser « la ville de pierre » pour lutter contre les effets des îlots de chaleur et embellir les parcours

=> Supporter de nouveaux usages et permettre aux habitants de réinvestir l'espace public, et de s'y rencontrer dans une démarche participative, en lien notamment avec les établissements scolaires à proximité.

Il s'agira plus précisément, pour le présent appel à projets, d'évaluer ces propositions pour un tronçon spécifique de la rue Permentade, Phase 1 des propositions, situé entre la rue des Menuts et la rue Marengo, et en lien étroit avec le centre d'animation Saint-Michel.



*NOTA BENE :*

Contrairement au reste de la Trame Douce, la partie « Permentade » pourrait être entièrement piétonnisée en interrompant la circulation des véhicules légers entre la rue Marengo et la rue des Menuts, tout en garantissant l'accès aux garages privés. Les propositions devront pouvoir dans un deuxième temps se décliner pour l'ensemble de l'itinéraire en respectant les 4 objectifs préalablement définis, mais sans piétonnisation complète.

Ces propositions pourront concerner aussi bien la voirie, les trottoirs, et éventuellement les façades des équipements publics. Il faudra aussi veiller à garantir l'accès aux garages privés, même dans la partie piétonnisée.

Dans une logique d'intervention - expérimentation réversible, il semble important de ne pas toucher au fil d'eau des voiries et d'éviter la mise en oeuvre d'infrastructures qui obligerait à réaliser des travaux lourds sur les réseaux de voiries.

## **RENDU**

Le format de rendu de la présentation, est laissé à la libre appréciation du candidat (dimensions, nombre de pages...), à envoyer en format numérique PDF à l'adresse suivante : [aap.tramedoucerecentres@bordeaux-metropole.fr](mailto:aap.tramedoucerecentres@bordeaux-metropole.fr)

ATTENTION : Aucun document PDF excédant les 10 Mo ne sera retenu.

Les documents de rendu sont libres. Toutefois un principe d'aménagement zoomé sur la zone de projet devra permettre au jury d'apprécier l'articulation et la mise en oeuvre de ces propositions en tenant compte du contexte de la zone de projet.

## **CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ**

> Cet appel à projets est ouvert à tous les porteurs de projet, individuels ou collectifs (associations, collectifs...) issus de la société civile :

Artistes, paysagistes, architectes, designers, étudiants, jeunes actifs, commerçants, parents d'élèves, professeurs des écoles... .

> Chaque projet, examiné et validé par la commission, devra répondre au moins à l'un de ces critères :

=> Proposer une réalisation concrète : un aménagement, une installation, une plantation qui « transforme » le paysage ou l'espace public,

=> Inventer une action originale ou spectaculaire susceptible de modifier les comportements en matière de déplacements ou de dévoiler un paysage, un lieu, un quartier, une rue, une place, un carrefour : détournement d'usages, autres regards, autres points de vue,

=> Créer une interactivité avec le public ou être réalisé sur le mode participatif ou collaboratif.

> Le jury retiendra les meilleurs projets et tiendra particulièrement compte des points suivants :

=> Conformité et originalité de la proposition par rapport aux thèmes,

=> Facilité de mise en oeuvre,

=> Coûts maîtrisés,

=> Caractère ludique au regard des enjeux pédagogiques,

=> Capacité de la proposition à susciter l'intérêt du public,

## **SUITE DONNÉE À L'APPEL A PROJETS**

Les porteurs de projets retenus seront informés par mail mentionnant le montant alloué courant janvier 2017.

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

Pour répondre, les porteurs de projets devront télécharger le dossier de demande de participation sur le site <http://www.bordeaux2030.fr>  
page : <http://www.bordeaux2030.fr/bordeaux-demain/recentes>

Ce dossier sera à transmettre dûment complété à l'adresse mail suivante :  
[aap.tramedoucerecentres@bordeaux-metropole.fr](mailto:aap.tramedoucerecentres@bordeaux-metropole.fr)  
en format PDF uniquement et jusqu'au mercredi 30 novembre 2016 – minuit.

Un accusé de réception du dossier sera adressé aux candidats par mail. Il appartient au porteur de projet de s'assurer que son dossier a bien été réceptionné. Les dossiers incomplets ou parvenus hors délai ne seront pas examinés.

## **CALENDRIER**

Mercredi 19 octobre 2016 - 18h30 :

=> Réunion publique de présentation et de lancement de l'appel à projets  
*Salon d'honneur de l'Hôtel de Métropole*  
*Esplanade Charles De Gaulle - Meriadeck*

Du 20 octobre au 30 novembre 2016 :

=> Dépôt des candidatures

Mardi 30 novembre 2016 :

=> Clôture de l'appel à projets et remise des plis.

Début janvier 2017 :

=> Réunion de la commission de sélection des projets pour instruction et validation des propositions retenues.

Fin Janvier 2017 :

=> Information aux porteurs de projets.

1er semestre 2017 :

=> Travail avec les porteurs des projets retenus

2e semestre 2017 :

=> Mise en oeuvre des projets retenus

# ANNEXES



## QUELQUES EXEMPLES DE RÉALISATIONS TRANSFORMATION ET VEGETALISATION DE RUES ET ESPACES PUBLICS

=> Trottoirs plantés

==> Végétalisation de rue



## QUELQUES EXEMPLES DE RÉALISATIONS INSTALLATIONS & PERFORMANCES ARTISTIQUES

=> Installations artistiques et éphémères

==> Performances artistiques, événements, animations



## QUELQUES EXEMPLES DE RÉALISATIONS SIGNALÉTIQUE & STREET ART

=> Signalétique artistique

==> Street art ou art dans l'espace public

